



AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL VENDREDI 28 AOÛT 2026 à 13 h 30

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, Directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Bolton-Ouest, qu'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Bolton-Ouest se tiendra le **VENDREDI 28 AOÛT à 13 h 30**, à l'hôtel de ville situé au **9, chemin Town Hall, Bolton-Ouest**.

Lors de cette séance, les membres du conseil traiteront des sujets suivants :

ORDRE DU JOUR

- 1. CONSTAT DE LA CONFORMITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION**
- 2. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 3. PÉRIODE D'INFORMATION**
- 4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 5. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 6. ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À L'EXPLOITATION DE L'EAU SOUTERRAINE DU TERRITOIRE DE BOLTON-OUEST PAR LA VILLE DE LAC-BROME**
- 7. DEMANDE DE CERTIFICAT DU GREFFIER CONCERNANT LA CHAÎNE DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE AU 8 CHEMIN BAILEY**
- 8. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Donné à Bolton-Ouest, ce 24 AOÛT 2026.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

24 AOÛT 2026
Nicolas Turgeon
Nicolas Turgeon-Morin
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Nicolas Turgeon-Morin, Directeur général greffier-trésorier, de la Municipalité de Bolton-Ouest, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil CE VINGT-QUATRIÈME JOUR D'AOÛT DEUX MILLE VINGT-SIX entre huit heures trente (8 h 30) et dix-huit heures (18 h).

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE VINGT-QUATRIÈME JOUR D'AOÛT DEUX MILLE VINGT-SIX.

Nicolas Turgeon
Nicolas Turgeon-Morin
Directeur général et greffier-trésorier
